

25 avr 2014 -16:11

Appartient à Conseil des ministres du 25 avril 2014

## Dossiers relatifs à la Régie des bâtiments

Sur proposition du secrétaire d'Etat à la Régie des bâtiments Servais Verherstraeten, le Conseil des ministres a marqué son accord sur les dossiers suivants :

- la cession à la ville de Mons, pour un euro symbolique, d'une parcelle de terrain appartenant à la Régie et située rue des Arbalestriers, en contrepartie de l'aménagement de cette parcelle en espace public réalisé par et aux frais de la ville
- la modification d'un droit d'emphythéose pour une durée de 50 ans à la ville de Namur pour les besoins d'un parking public souterrain et d'un Conservatoire de musique sur le site Rogier

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Servais Verherstraeten, secrétaire d'Etat aux Réformes institutionnelles, et à la Régie des bâtiments et au Développement durable  
Rue Royale 180  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 209 33 11